

VICTIMES D'INFRACTIONS, QUE FAIRE? FORMATION SUR LA LOI D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES (LAVI)

DATES

La formation dure une journée.
Elle est proposée à deux dates,
le **23 avril** ou **26 mai 2020**.

TARIF

CHF 50.- par personne,
collation pendant les pauses
et dossier de cours inclus.
Pas de possibilité de paiement
sur place.

INSCRIPTION

- Par courriel, en indiquant
- › votre nom, titre et institution,
ainsi que la date souhaitée à
l'adresse info@centrelavi-ge.ch.
Vous recevrez alors les
 - › informations pour le paiement.
Le nombre de places est limité.
 - › Votre inscription sera confirmée
une fois le paiement reçu.
Il sera à effectuer au plus tard
 - › deux semaines avant la date
du cours.

LIEU

Centre Universitaire Protestant,
7^e étage, Avenue du Mail 2,
1205 Genève

Vous œuvrez dans le domaine du droit, du social ou de la santé,
vous êtes potentiellement en contact avec des personnes victimes au sens
de la loi sur l'aide aux victimes d'infractions pénales (LAVI) et vous souhaitez
soutenir et orienter votre clientèle de manière adéquate?

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE :

- › Découvrir ou parfaire vos connaissances sur la LAVI.
- › Apprendre à identifier une victime LAVI.
- › Connaître les droits spécifiques des victimes.
- › Reconnaître les principales manifestations d'un traumatisme psychologique
et leur impact sur le comportement.

PROGRAMME

DÈS 8H00

Accueil (café-croissants)

08H30 - 09H30

Présentation de la LAVI
(Muriel Golay, Directrice du Centre LAVI Genève)

9H30 - 12H30

La défense des droits des victimes
(Me Laura Santonino, avocate au barreau de Genève)

12H30 - 13H30

Pause repas (libre)

13H30 - 17H00

Aspects psychologiques, bases de traumatologie
(Sarah Carval-Eberlé et Valérie Wisard, psychologues intervenantes
au Centre LAVI Genève)

17H00 - 17H30

Bilan et conclusions
(Muriel Golay, Directrice du Centre LAVI Genève)